



DEPARTEMENT DU DOUBS

-----

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (SIVOM)  
DE DANNEMARIE-VELESMES

-----



## INFORMATION PRE-INSCRIPTION ECOLE MATERNELLE : RENTREE 2025

Les pré-inscriptions à l'école maternelle sont ouvertes jusqu'au

**LUNDI 10 MARS dernier délai**

Pour inscrire votre enfant né en 2022 à l'école, voici la démarche à suivre.

Rendez-vous à la mairie aux heures d'ouverture avec les documents suivants :

- La fiche de renseignements\* dûment remplie
- La photocopie du livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance.
- Un justificatif de domicile (facture récente ou quittance de loyer....)
- Copie du carnet de santé (pages des vaccinations obligatoires) ou d'un document attestant d'une contre-indication.

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur de l'école avec le certificat d'inscription délivré préalablement par la mairie.

Pour les enfants déjà scolarisés dans un autre établissement scolaire  
Certificat de radiation + les documents cités ci -dessus.

\*La fiche de renseignement est disponible en mairie (Dannemarie ou Velesmes-Essarts).